

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 6 juin à 9h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Madame Sophie GUYON et Monsieur Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Madame Sophie GUYON à Christian RAYOT et Monsieur Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 29 mai	Le 29 mai	En exercice	50
		Présents	49
		Votants	50

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, le benjamin est désigné : Thomas BIETRY.

**2020-03-13 Représentants de la Communauté de communes du Sud Territoire au SCOT
(Schéma de Cohérence Territoriale)**

Rapporteur : Christian RAYOT

Organismes extérieurs	Domaines de compétences	Représentants de la CCST
SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)	Il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements	6 titulaires 6 suppléants

Les représentants de la CCST rendront compte des débats et décisions prises au sein du SCOT au minimum deux fois par an au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

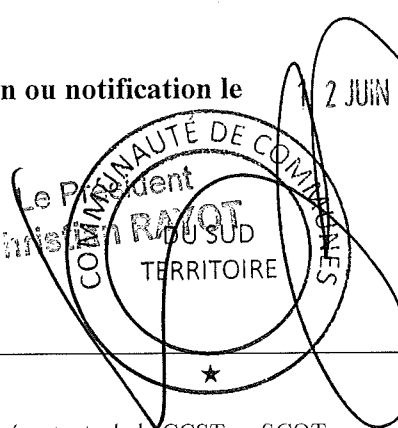
- **De nommer ses représentants au sein du Comité Syndical du SCOT**

Titulaires	Suppléants
Sandrine LARCHER	Gilles COURGEY
Sophie GUYON	Virginie REY
Fabrice PETITJEAN	Robert NATALE
Patrice DUMORTIER	Gérard FESSELET
Jean Louis HOTTLET	Jacques ALEXANDRE
Jean Michel TALON	Thierry MARCIAN

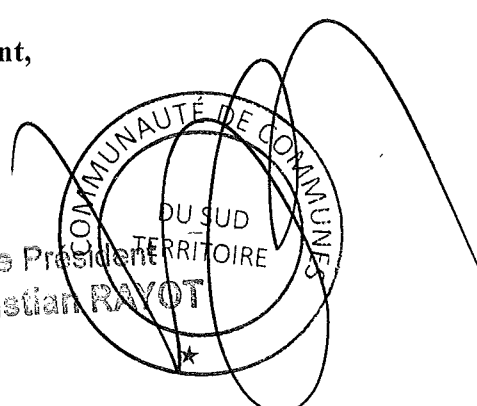
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,


 Christian RAYOT
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SUD
 TERRITOIRE

Le Président,


 Le Président
 Christian RAYOT
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SUD
 TERRITOIRE